LeJournaldesdécideurs

# L'économiste du Togo

Premier Quotidien Economique du Togo- REC N°0602/11/12/19/HAAC - N°0351 du Jeudi 12 Août 2021 Prix: 250Fcfa

Site web: www.leconomistedutogo.com

## Togo / Privatisation de la banque BTCI

# L'Etat cède ses parts à IB Holding

• (Page 05)

• Mahamadou Bonkoungou,PCA de IB Holding

**Bourse Uemoa**

## La BRVM ouvre sa séance du Jour

*La BRVM ouvre sa séance de cotation du jour en hausse par rapport à la séance précédente...* • (Page 07)

**Réseaux sociaux**

## TikTok devient l'appli la plus téléchargée au monde

*TikTok, l'application pour adolescents détenue par le groupe chinois ByteDance ...* • (Page 08)

**Suisse**

## Le Covid devrait coûter 16,4 milliards à la Confédération en 2021

*Selon une première extrapolation, Berne s'attend pour 2021 à un déficit de finance-ment ...* • (Page 08)

**Union africaine**

## Le diplomate d'Israël a présenté ses lettres de créances

*L'ambassadeur d'Israël à l'Union africaine (UA) Alaly Adamso, a présenté le 22 ...* • (Page 02)

**Transport dans l'espace CEDEAO/UEMOA**

## Renforcement des capacités des membres du CNF

*Le Comité National de Facilitation des transports (CNF), avec l'appui technique et financier du Groupe de la ...* • (Page 04)

**Dr Biram Thiam/dialogue social**

## « Les négociations sont souvent faites dans la précipitation »

*Dans cet entretien, le Secrétaire permanent (SP) du Conseil du travail et du dialogue social de l'UEMOA, Dr ...* • (Page 06)

**Agro-industrie**

## Togo, terre des investissements

*Deux plateformes numériques ont été lancées en début de semaine à Lomé par le ministère togolais en charge de la promotion de ...* • (Page 11)

**Journée internationale de la jeunesse 2021**

• (Page 03)

# WANEP-TOGO sensibilise sur les systèmes alimentaires résilients aux crises

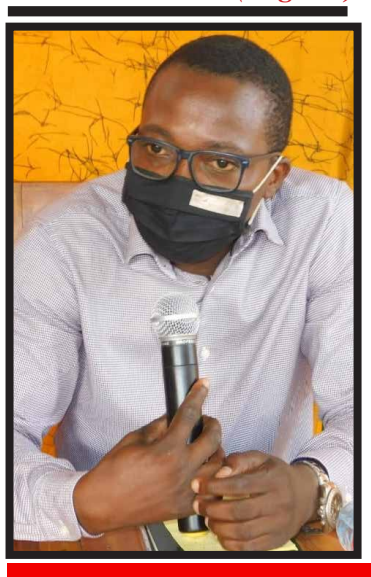

## Cours des devises offert par L'économiste du Togo

| Devise | Euro | Dollar us | Yen japonais | Livre sterling | Franc suisse | Dollar canadien | Yuan chinois | Dirham Emirats Arabes Unis |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Achat | 655,957 | 548,000 | 5,005 | 766,500 | 606,000 | 439,750 | 84,500 | 148,750 |
| Vente | 655,957 | 555,000 | 5,065 | 773,500 | 612,000 | 446,750 | 86,250 | 151,500 |

Source : BCEAO

Union africaine

# Le diplomate d'Israël a présenté ses lettres de créances

***L'ambassadeur d'Israël à l'Union africaine (UA) Alaly Adamso, a présenté le 22 juillet 2021 dernier ses lettres de créances au président de la Commission de l'institution, Moussa Faki Mahamat.***

● *Eyram AKAKPO*

Cette cérémonie marque le retour de l'Etat hébreu au sein de l'organisation panafricaine en qualité d'observateur. Un statut qu'il avait perdu lors du passage de l'OUA à l'UA en 2002. En effet, cette normalisation des relations entre l'Israël et l'Union africaine est critiquée par certains pays du continent notamment la Tunisie et l'Algérie. Le président de la Commission de l'UA, Moussa Faki Mahamat, dans un communiqué en date du 6 août 2021, a tenu à clarifier les choses en soutenant que cette décision relève de sa totale compétence, sans être liée par une mesure préalable de procédure quelconque. « Elle a été prise sur la base du constat de la reconnaissance d'Israël et le rétablissement de relations diplomatiques avec lui par une majorité supérieure aux deux tiers des Etats membres de l'UA, et à la demande expresse d'un bon nombre de ceux-ci en ce sens », souligne un communiqué publié par son bureau. Il rappelle également « l'attachement indéfectible de l'organisation panafricaine aux droits fondamentaux du peuple palestinien (…) dans le cadre d'une paix globale, juste et définitive entre l'Etat d'Israël et l'Etat de Palestine ». Moussa Faki Mahamat espère que l'accréditation d'Israël auprès de l'UA contribuera au renforcement du plaidoyer de l'organisation pour la réalisation du principe des deux Etats et du rétablissement de la paix. Israël entretient des relations diplomatiques avec 46 Etats africains parmi lesquels le Togo. Grâce à cette nouvelle coopération, Israël et l'UA pourront lutter contre la pandémie, l'extrémisme et le terrorisme sur le Continent.

Compagnie aérienne

# Asky de retour dans le ciel équato-guinéen dès le 23 août

***La compagnie aérienne panafricaine, Asky, va reprendre ses vols vers Malabo, la capitale équato-guinéenne à partir du 23 août 2021. C'est à travers un communiqué de presse que la direction de la compagnie basée à Lomé, a rendu publique l'information.***

A compter de cette date, Asky va desservir Malabo une fois par semaine conformément aux dispositions prises par le gouvernement de la Guinée-Equatoriale. « Malabo sera reliée au réseau d'Asky à partir du hub de Lomé (Togo) vers toutes les autres destinations une fois par semaine, comme l'a institué le gouvernement de la Guinée équatoriale en raison des restrictions du Covid-19 », précise le communiqué. A cet effet, la compagnie panafricaine propose à ses passagers le plan de vol « Lomé-Lagos-Malabo-Douala » et « Douala-Malabo-Lagos-Lomé ». La compagnie va proposer « de fréquences supplémentaires dès que les restrictions seront levées », indique la source. Pour rappel, Asky est une compagnie aérienne 100% privée créée par des institutions bancaires régionales en Afrique à savoir la Banque d'Investissement et de Développement de la Cédeao (Bidc), la Banque Ouest-Africaine de Développement (Boad) et le groupe Ecobank (ETI) en partenariat avec Ethiopian Airlines. Elle exploite actuellement une flotte de neuf appareils dont quatre Boeing 737-800 et cinq Boeing 737-700, desservant vingt-quatre (24) villes dans 21 pays d'Afrique.

***Avec Togo First***

# AUX DÉCIDEURS ...

## Covid-19, vaccin, système immunitaire

Plus d'un an après le début de la pandémie, les questions concernant les réponses immunitaires après COVID continuent de semer la confusion. Une question que beaucoup de gens se posent est de savoir si l'immunité que vous obtenez en contractant COVID et en vous rétablissant est suffisante pour vous protéger à l'avenir.

La réponse est non, ce n'est pas le cas. Les réponses immunitaires sont innées ou acquises. L'immunité innée ou à court terme se produit lorsque les cellules immunitaires qui constituent la première ligne de défense du corps sont activées contre un agent pathogène comme un virus ou une bactérie.

Si l'agent pathogène est capable de traverser la première ligne de défense, les lymphocytes T et les lymphocytes B sont mis en action. Les cellules B combattent grâce à des protéines sécrétées appelées anticorps, spécifiques à chaque agent pathogène. Les lymphocytes T peuvent être classés en lymphocytes T auxiliaires et en lymphocytes T tueurs. Les lymphocytes T auxiliaires « aident » les lymphocytes B à fabriquer des anticorps. Les cellules T tueuses tuent directement les cellules infectées.

Une fois la bataille terminée, les cellules B et les cellules T développent une « mémoire » et peuvent reconnaître l'agent pathogène envahissant la prochaine fois. C'est ce qu'on appelle l'immunité acquise ou adaptative, qui déclenche une protection à long terme.

Les personnes qui ont eu COVID et se sont rétablies puis ont été vaccinées contre COVID ont des réponses des lymphocytes B à mémoire plus diversifiées et de haute qualité que les personnes qui viennent d'être vaccinées.

Des études indiquent que les vaccins à ARNm génèrent une réponse immunitaire plus puissante lors d'une infection antérieure, au moins contre certaines variantes, notamment Alpha et Beta. Et des études ont montré que les niveaux d'anticorps étaient plus élevés chez ceux qui s'étaient remis de COVID et ont ensuite été vaccinés que ceux qui n'avaient eu que l'infection.

Certains rapports suggèrent que les personnes qui ont eu COVID n'ont besoin que d'une seule dose de vaccin. Les essais cliniques de vaccins approuvés n'ont pas généré de données pertinentes car les personnes qui avaient déjà eu COVID ont été exclues des essais de phase 3.

Une seule dose d'un vaccin à ARNm après l'infection atteint des niveaux similaires d'anticorps contre le domaine de liaison au récepteur de la protéine de pointe (qui permet au virus de se fixer à nos cellules) par rapport à des doses doubles de vaccination chez les personnes jamais exposées au SRAS-CoV-2.

Nous avons besoin de plus d'études pour bien comprendre combien de temps les réponses des lymphocytes B et T à mémoire dureront dans les deux groupes.

De plus, une stratégie à dose unique n'a été étudiée que pour les vaccins à base d'ARNm. Plus de données sont nécessaires pour comprendre si un vaccin post-infection serait efficace pour tous les vaccins. À ce stade, il est toujours bon d'avoir les deux doses d'un vaccin COVID après s'être remis de COVID.

Selon un rapport de Public Health England, une dose de Pfizer n'offrait qu'environ 33 % de protection contre les maladies symptomatiques avec Delta, mais deux doses étaient efficaces à 88 %. Deux doses étaient également efficaces à 96 % contre les hospitalisations de Delta. Le vaccin AstraZeneca était efficace à 92 % contre les hospitalisations de Delta après deux doses. Quelques fabricants de vaccins, dont Pfizer, prévoient désormais d'utiliser une troisième dose potentielle comme rappel pour lutter contre la variante Delta.

**KPATIDE Komlan**

## Baromètres Togo

| **Référentiel** | |
|---|---|
| **Valeur** | **Sources** |
| Superficie : 56 600 km² | Populationdata |
| Population : 7 889 094 habitants (2018) | Banque mondiale |
| Croissance démographique : 2,42 % / an | Populationdata |
| Taux de natalité : 33,30 ‰ (2017) | Populationdata |
| Taux de mortalité : 6,90 ‰ (2017) | Populationdata |
| Espérance de vie : 65,00 ans (2016) | Populationdata |
| Déficit budgétaire : 2,1% (2017) | BAD |
| Smig : 35 000 FCFA (2012) | CCI |
| Effectif des Agents de l'Etat : 44 504 (2015) | Fonctionpublique |
| Risque pays (Coface) : C | COFACE |
| Taux de scolarisation : 83% | INSEED |
| Pays frontaliers : Ghana, Bénin, Burkina Faso | |
| Indice de fécondité : 4,38 enfants / femme (2017) | Populationdata |

| **Chiffres clés** | |
|---|---|
| **Valeur** | **Sources** |
| Taux de croissance : 5,1 (2019) | CNC |
| Pib/hbt : 672 Dollars US | populationdata |
| Taux d'inflation : 1,7 (2019) | CNC |
| Balance commerciale : 373.810 millions (2017) | BCEAO |
| Dette publique : 72% du Pib (2018) | FMI |
| Taux de chômage : 3,4% (2015) | PNUD |
| Budget national : 1.461,0 milliards F CFA (2019) | MEF |
| Notation financière : « B » (Mai 2019) | Standard & Poor's |
| IDH : 0,503 / 1 (2017) | Populationdata |

JIJ 2021

# WANEP-TOGO sensibilise sur les systèmes alimentaires résilients aux crises

***Le Réseau ouest africain pour l'édification de la paix (WANEP-TOGO) et son groupe de jeunes YOUTH FOR PEACE commémorent, ce jeudi 12 aout, l'édition 2021 de la Journée internationale de la jeunesse au tour du thème « Transformer les systèmes alimentaires : les innovations des jeunes pour la santé humaine et celle de notre planète ». Seyram ADIAKPO, Chargé du programme Recherche et Gestion des connaissances à WANEP-TOGO souligne la place de la jeunesse dans la mise en place des systèmes alimentaires résilients aux crises.***

**Quelle place pour les jeunes dans la mise en place des systèmes alimentaires résilients aux crises ?**

Depuis les origines de l'humanité, l'instinct de survie de l'homme lui a toujours recommandé de travailler à sa suffisance alimentaire, et cela a toujours déterminé la capacité de ce dernier à défendre ses réserves contre les agresseurs de tout type, notamment les ravisseurs, les animaux, les insectes, les fléaux de la nature. Au moment où la planète a été durement frappée par le fléau pandémique qu'est le COVID-19, la question de la résilience alimentaire, toute aussi vieille que l'humanité se pose à nouveau avec une toute nouvelle acuité, sans se départir de ses liens avec les questions de paix et de sécurité. Le choix du thème « Transformer les systèmes alimentaires : les innovations des jeunes pour la santé humaine et celle de notre planète » par les Nations Unies l'exprime à juste titre.

**La problématique alimentaire confrontée aux questions de paix et de sécurité**

Depuis quelques années, le Togo et plus globalement la sous-région ouest-africaine font face à des questions de sécurité alimentaire, en lien avec la paix. Les conflits agropastoraux de plus en plus nombreux affectent la cohésion sociale au sein des populations rurales, en tant que manifestation de la conception différente de la terre des agriculteurs et des éleveurs. Par ailleurs, les questions alimentaires ont des liens particuliers avec la gestion de la terre. Quelques fois, la solidarité des peuples autochtones en milieu rural peut être mises à rude épreuve quand elles doivent partager leurs terres cultivables disponibles avec des étrangers. Et enfin, les questions de sécurité alimentaire peuvent se poser avec une réelle acuité dans les milieux déchirés par les conflits. Il est important que des solutions soient mises en œuvre, afin de garantir une production alimentaire sûre en termes de sécurité humaine.

La nécessité d'assurer à tous une suffisance alimentaire a été au cœur des politiques de nombreux Etats, dont les Etats africains. Etant donné que les crises révèlent la réelle capacité de résilience des systèmes, la pandémie de la COVID-19 a mis à rude épreuve les systèmes alimentaires dans le monde.

De nombreux pays ont vu le prix de leurs produits de consommation de base flamber, ce qui a permis de démontrer la vulnérabilité des systèmes alimentaires disponibles et en vigueur. Il est désormais important de proposer des solutions novatrices qui favorisent l'inclusion et la participation de tous.

**Le potentiel innovation de la jeunesse**

Il convient de placer les jeunes au centre de l'élaboration et de la mise en œuvre des politiques alimentaires, afin de leur permettre de continuer à intensifier leurs efforts, collectivement et individuellement, pour restaurer la planète et protéger la vie, tout en intégrant la biodiversité dans la transformation des systèmes alimentaires. Les questions alimentaires ont un lien très fort avec d'autres thématiques très préoccupantes, énumérées dans le Programme 2030 des Nations Unies, notamment celles liées à la réduction de la pauvreté, l'inclusion sociale. En réalité, les jeunes méritent bien une place dans l'élaboration des politiques et leur mise en œuvre, beaucoup plus engagés et interpellés par les questions interreliés du climat, de biodiversité, de l'entrepreneuriat et celles posées par les prévisions sur l'avenir de la planète. Les jeunes sont désormais, sur plusieurs fronts, engagés tant pour leur devenir ainsi qu'un meilleur devenir de la planète. Leur engagement est à la hauteur de leur extrême vulnérabilité lorsque surviennent les crises.

**Comment WANEP-Togo conçoit l'édition 2021 de la Journée internationale de la jeunesse ?**

Les jeunes sont attendus sur le terrain de l'innovation pour une meilleure sécurité alimentaire. ». Le potentiel innovation de la jeunesse a pour bénéfice de proposer des solutions sortant de l'ordinaire pour adresser les questions de sécurité alimentaire. En intégrant les jeunes dans les mécanismes de sécurité alimentaire, les Etats sont sûres de mettre en place des politiques qui tiennent véritablement dans la durée et qui peuvent continuer de fonctionner lors des crises. WANEP-Togo pose alors le problème de la façon suivante : « bâtir des systèmes alimentaires résilients pour la paix et la sécurité au Togo : l'innovation des jeunes ».

Au regard des implications du thème, la plateforme Youth4Peace (lire Youth for peace en anglais), composés de jeunes engagés aux côtés de WANEP-Togo, pour la paix et la sécurité réalisera une série d'activités en ligne (webinaires, campagne digitale). Ces activités permettront de valoriser les jeunes qui s'engagent pour une meilleure sécurité alimentaire. Ces activités viseront à attirer davantage d'attention sur l'importance de la mise en place de systèmes alimentaires résilients, en suscitant davantage l'intérêt d'autres jeunes pour la question, et en les amenant à s'engager.

***Seyram ADIAKPO / Chargé du programme Recherche et Gestion des connaissances***

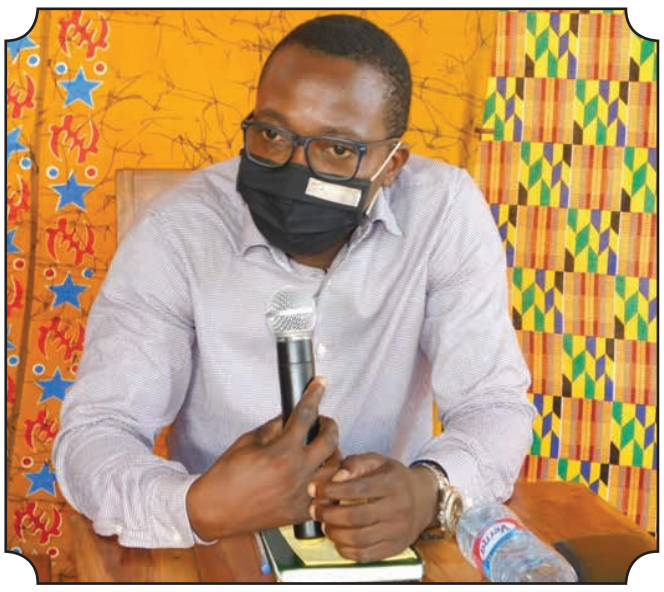

## Baromètres Togo

| **Référentiel** | |
|---|---|
| **Valeur** | **Sources** |
| Superficie : 56 600 km² | Populationdata |
| Population : 7 889 094 habitants (2018) | Banque mondiale |
| Croissance démographique : 2,42 % / an | Populationdata |
| Taux de natalité : 33,30 ‰ (2017) | Populationdata |
| Taux de mortalité : 6,90 ‰ (2017) | Populationdata |
| Espérance de vie : 65,00 ans (2016) | Populationdata |
| Déficit budgétaire : 2,1% (2017) | BAD |
| Smig : 35 000 FCFA (2012) | CCI |
| Effectif des Agents de l'Etat : 44 504 (2015) | Fonctionpublique |
| Risque pays (Coface) : C | COFACE |
| Taux de scolarisation : 83% | INSEED |
| Pays frontaliers : Ghana, Bénin, Burkina Faso | |
| Indice de fécondité : 4,38 enfants / femme (2017) | Populationdata |

| **Chiffres clés** | |
|---|---|
| **Valeur** | **Sources** |
| Taux de croissance : 5,1 (2019) | CNC |
| Pib/hbt : 672 Dollars US | populationdata |
| Taux d'inflation : 1,7 (2019) | CNC |
| Balance commerciale : 373.810 millions (2017) | BCEAO |
| Dette publique : 72% du Pib (2018) | FMI |
| Taux de chômage : 3,4% (2015) | PNUD |
| Budget national : 1.461,0 milliards F CFA (2019) | MEF |
| Notation financière : « B » (Mai 2019) | Standard & Poor's |
| IDH : 0,503 / 1 (2017) | Populationdata |

## Transport dans l'espace CEDEAO/UEMOA

# Renforcement des capacités des membres du CNF à Kpalimé

***Le Comité National de Facilitation des transports (CNF), avec l'appui technique et financier du Groupe de la Banque Mondiale, organise un atelier de renforcement des capacités de ses membres sur les instruments de la facilitation du transport et du transit routier dans l'espace CEDEAO/UEMOA du 10 au 13 août 2021, à Kpalimé.***

● *Bernard AFAWOUBO*

Dans l'optique d'outiller les membres du Comité National de Facilitation des Transports sur les principes de base relatifs à la facilitation du transport routier et des échanges, afin de leur permettre de mener à bien leurs fonctions et attributions au sein du comité et de renforcer leurs capacités sur la facilitation du transport et transit routier inter-Etats au Togo et dans l'espace communautaire, le CNF avec l'appui technique et financier de la Banque mondiale organise un atelier à leur endroit à Kpalimé. Cet atelier se tient du 10 au 13 Août 2021 et s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du projet d'Appui à la compétitivité des services logistiques pour le commerce dont l'objectif de développement est d'améliorer l'efficacité des services logistiques pour le commerce. Au cours de cet atelier qui durera quatre jours, les participants seront outillés sur les textes et règlementations relatifs à la facilitation du transport et du transit routier inter-Etats ; de les former sur les dispositions visant à accélérer les formalités administratives pour la main levée des marchandises en consommation et en transit et la libre circulation des personnes et de présenter les outils de communication aux membres sur la facilitation du commerce et des transports en Période de de pandémie de la COVID 19. Il sera également question au cours de cet atelier d'entretenir les participants sur les enjeux et l'état des lieux de la facilitation du commerce et des transports dans l'espace CEDEAO ; les instruments de facilitation des transports et du commerce ; la facilitation du commerce et du transport en lien avec le Plan National de Développement (PND) et la feuille de route gouvernementale 2020-2025. « La mise en place d'un hub logistique nécessite un système de transport capable d'offrir des services de transport routiers de marchandises et de personnes, fiables, sûrs, durables et au meilleur prix et relevé les goulots qui entravent le sous-secteur par des pratiques anormales, notamment l'érection de barrières physiques, prélèvements illicites, rackets systématiques et le rallongement des délais de transport des marchandises et des personnes dans l'espace sous régional » a indiqué Tadjudini Dermane, président du Comité National de Facilitation des Transports. Selon lui, pour remédier à cela, il est impérieux de renforcer les structures de veille à la facilitation des transports que constitue le CNF à travers le renforcement des capacités de ses membres. Il a par ailleurs souhaité que cette formation puisse permette aux participants d'apporter dans leurs différentes structures les dispositions visant à accélérer les formalités administratives et de proposer des solutions adéquates pour l'amélioration continue de l'état de facilitation des échanges commerciaux sur les différents corridors.

## Salon des mères entrepreneures

# Les femmes exposent leurs produits

***La deuxième édition du « Salon des mères entrepreneures », s'est tenue le 7 août 2021 dernier à Lomé. Occasion pour les femmes d'exposer les produits issus de leurs différentes initiatives et de promouvoir leur savoir-faire.***

● *Eyram AKAKPO*

Le « salon des mères entrepreneurs » est un cadre d'échange et de valorisation des initiatives des femmes entrepreneures locales. « Quand on parle d'entrepreneuriat, beaucoup ont tendance à penser aux hommes. Or, ce n'est pas le cas. Aujourd'hui, plusieurs femmes entreprennent et sont responsables de sociétés et directrices d'entreprises. Elles ont des structures qui créent et qui innovent tous les jours dans divers domaines. Bref, elles font des merveilles dans le monde entrepreneurial qui méritent d'être mis en valeur », a indiqué Dédé Akpédjé Messan, présidente de l'association Forum des Mères Célibataires (FMC) et promotrice du Salon. « Le Salon fut pour les invités l'occasion de connaître et découvrir les produits des femmes qui entreprennent à Lomé et au Togo, de déguster ceux qui sont destinés à la consommation, notamment les mets du terroir, de les acheter pour encourager les femmes entrepreneures. La rencontre a été également marqué par un B to B entre entrepreneurs », a-t-elle ajouté. Le Salon des mères entrepreneures compte hisser l'initiative sur le pal international, afin d'attirer d'autres femmes entrepreneures d'Afrique et de les amener à se joindre aux femmes entrepreneures du Togo pour ensemble faire évoluer l'entrepreneuriat féminin sur le continent. Il faut noter 31 personnes œuvrant dans la promotion de l'autonomisation de la femme ont été honorés au cours de la rencontre.

## Fintech

# Moove Africa lève 23 millions $ pour s'étendre sur de nouveaux marchés

***Après l'annonce en mai dernier de son intention de lever près de 100 millions $, Moove Africa s'associe à un consortium d'investisseurs dans le cadre d'un financement de série A. L'entreprise est déjà présente au Ghana, en Afrique du Sud et au Nigeria.***

Moove Africa, une fintech de mobilité présente en Afrique et qui facilite l'accès aux financements pour l'acquisition de véhicules, a mobilisé dans le cadre d'un financement de série A, un montant de 23 millions $. La ressource obtenue permettra à ce partenaire d'Uber en Afrique subsaharienne, de se développer sur de nouveaux marchés et de lancer de nouveaux produits et services. L'entreprise qui vise à démocratiser la possession de véhicules sur le continent est déjà présente au Ghana, en Afrique du Sud et au Nigeria). Dans le cadre de cette levée de fonds, la fintech cofondée en 2019 par Ladi Delano et Jide Odunsi a bénéficié du soutien d'un consortium d'investisseurs étrangers dirigé par les firmes Speedinvest et Left Lane Capital. « La technologie de Moove modifie fondamentalement l'accès à la mobilité et permet à des milliers de personnes de gagner une nouvelle source de revenus […] Alors que nous regardons vers l'avenir, le potentiel de l'équipe de se développer davantage est très excitant. Elle a la possibilité de devenir une fintech de mobilité à service complet et d'étendre ses offres à l'assurance et à d'autres services financiers », a commenté Dan Ahrens, associé directeur chez Left Lane Capital. Cette opération porte à 68,2 millions $, le total des fonds levés à ce jour par Moove Africa, dont 28,2 millions $ en capitaux propres et 40 millions $ sous forme de dette. Domiciliée aux Pays-Bas, l'entreprise avait souligné en mai dernier son intention de lever près de 100 millions $ pour soutenir son activité. Des investisseurs tels que la Société financière internationale et Emso Asset Management s'étaient engagés à ces côtés. Selon des données publiées par Moove Africa, l'Afrique est le continent ayant le taux de motorisation par habitant le plus bas au monde. Plus d'un milliard d'Africains ont un accès limité ou inexistant aux financements de véhicules. En 2019, l'Afrique comptait moins de 900 000 ventes totales de véhicules neufs, et seulement 5 % ont été achetées grâce à un financement.

***Avec Agence Ecofin***

## Baromètres Togo

| **Référentiel** | |
|---|---|
| **Valeur** | **Sources** |
| Superficie : 56 600 km² | Populationdata |
| Population : 7 889 094 habitants (2018) | Banque mondiale |
| Croissance démographique : 2,42 % / an | Populationdata |
| Taux de natalité : 33,30 ‰ (2017) | Populationdata |
| Taux de mortalité : 6,90 ‰ (2017) | Populationdata |
| Espérance de vie : 65,00 ans (2016) | Populationdata |
| Déficit budgétaire : 2,1% (2017) | BAD |
| Smig : 35 000 FCFA (2012) | CCI |
| Effectif des Agents de l'Etat : 44 504 (2015) | Fonctionpublique |
| Risque pays (Coface) : C | COFACE |
| Taux de scolarisation : 83% | INSEED |

| | |
|---|---|
| Pays frontaliers : Ghana, Bénin, Burkina Faso | |
| Indice de fécondité : 4,38 enfants / femme (2017) | Populationdata |

| **Chiffres clés** | |
|---|---|
| **Valeur** | **Sources** |
| Taux de croissance : 5,1 (2019) | CNC |
| Pib/hbt : 672 Dollars US | populationdata |
| Taux d'inflation : 1,7 (2019) | CNC |
| Balance commerciale : 373.810 millions (2017) | BCEAO |
| Dette publique : 72% du Pib (2018) | FMI |
| Taux de chômage : 3,4% (2015) | PNUD |
| Budget national : 1.461,0 milliards F CFA (2019) | MEF |
| Notation financière : « B » (Mai 2019) | Standard & Poor's |
| IDH : 0,503 / 1 (2017) | Populationdata |

Togo / Privatisation de la banque BTCI

# L'Etat cède ses parts à IB Holding

***Le Chef de l'Etat, Faure Gnassingbé, a présidé mercredi 11 aout, le premier Conseil des ministres du second semestre de l'année 2021. Le Conseil a fait le point de l'évolution des différents projets en cours d'exécution, conformément à la feuille de route gouvernementale 2020-2025. De même, le Conseil des ministres a adopté le projet de décret fixant les modalités et le prix de cession d'une partie des actions de l'Etat dans le capital social de la banque togolaise pour le commerce et l'industrie (BTCI) à la société de droit togolais, IB Holding, du magnat burkinabé, Mahamadou Bonkoungou. Lire le compte rendu du Conseil des ministres.***

RÉPUBLIQUE TOGOLAISE

## CONSEIL DES MINISTRES

### COMMUNIQUE SANCTIONNANT LE CONSEIL DES MINISTRES

- Lomé, Mercredi 11 Août 2021 -

1. Le conseil des ministres s'est réuni ce mercredi 11 août 2021 sous la présidence de Son Excellence Monsieur Faure Essozimna Gnassingbé, Président de la République.

2. Le conseil a examiné un avant-projet de loi, deux (02) projets de décret et écouté cinq (05) communications.

**I. AU TITRE DE L'AVANT-PROJET DE LOI**,

3. Le Conseil a examiné en première lecture l'avant-projet de loi instituant l'Assurance maladie universelle au Togo.

4. L'examen de ce texte va se poursuivre lors de prochaines réunions du Conseil des ministres.

**II. AU TITRE DES PROJETS DE DÉCRET**,

5. Le conseil a étudié en première lecture le projet de décret portant attributions et fonctionnement du guichet unique du secteur maritime.

6. Le présent texte sera enrichi et affiné afin d'être examiné en seconde lecture en vue de son adoption.

7. Le conseil a ensuite adopté le projet de décret fixant les modalités et le prix de cession d'une partie des actions de l'Etat dans le capital social de la banque togolaise pour le commerce et l'industrie (BTCI).

8. Dans sa volonté de nouer des partenariats avec le secteur privé pour accélérer la croissance économique, le gouvernement a engagé un processus de cession d'une partie de ses actions dans le capital social de la banque togolaise pour le commerce et l'industrie.

9. C'est dans ce cadre que conformément aux dispositions légales, une commission d'évaluation des privatisations (COMEP) a été mise en place afin de procéder à l'évaluation de ladite société, de donner son avis sur le projet de cession et de proposer le juste prix.

10. Le présent décret permet la poursuite du processus de cession d'une partie des actions détenues par l'Etat à la société de droit togolais IB Holding.

11. Cette société a été retenue sur les 5 soumissionnaires à l'issue de l'appel d'offres ouvert à cet effet. Pour mémoire, près d'une centaine d'investisseurs avaient exprimé leur intérêt quant à la privatisation de la BTCI.

12. Dans la conduite de ce processus de privatisation qui devra assurément favoriser la contribution du système bancaire au financement de l'économie nationale, le gouvernement, qui conserve 10% du capital, veillera à la préservation des intérêts des employés ainsi qu'à la consolidation du système financier.

**III. AU TITRE DES COMMUNICATIONS**,

13. Le conseil a écouté une première communication relative à la situation sanitaire et à la stratégie vaccinale ; présentée par le ministre de la santé, de l'hygiène publique et de l'accès universel aux soins.

14. Notre pays connaît un nouveau pic de contaminations depuis Juin 2021 avec une moyenne de plus de 100 nouveaux cas journaliers.

15. Les analyses montrent que l'observation des gestes barrières et la vaccination restent les seuls moyens de prévention contre la maladie. En effet, les 35 des 36 décès enregistrés depuis le 1er juin 2021 sont survenus chez des personnes non vaccinées.

16. La campagne de vaccination va donc s'intensifier avec la réception de 117.600 doses du vaccin Johnson and Johnson et celle prochaines de nouvelles doses.

17. Le conseil lance à nouveau un appel à la population pour qu'elle intensifie son adhésion à la campagne de vaccination afin de permettre à notre pays d'atteindre au plus vite l'immunité collective.

18. Le conseil a ensuite écouté trois communications présentées par le ministre de l'économie et des finances portant respectivement sur la conjoncture économique ; l'exécution du budget de l'Etat et le document de programmation budgétaire et économique pluriannuelle (DPBEP) 2022 – 2024.

19. Dans un contexte mondial marqué par une reprise globale des activités, la conjoncture économique nationale au premier trimestre 2021 comparée à la même période de 2020 est essentiellement caractérisée par une hausse des activités dans les différents secteurs de l'économie à l'exception du transport aérien. Egalement, la situation du financement de l'économie togolaise s'est légèrement améliorée à fin mars 2021 par rapport à un an plus tôt.

20. Selon les prévisions, cette tendance devrait se confirmer au deuxième semestre avec la poursuite de la mise en œuvre des activités de la feuille de route gouvernementale et les bons résultats enregistrés dans le cadre de la riposte contre la pandémie de covid-19.

21. Parallèlement, l'analyse de l'exécution du budget révèle une bonne performance en matière de mobilisation de ressources (52% par rapport aux prévisions) et un taux d'exécution de 39,5% marqué par une sous performance en matière de dépenses d'investissements publics.

22. Ce constat vient confirmer la nécessité d'optimiser le processus de planification des investissements publics tel que cela a été rappelé lors du séminaire gouvernemental et de l'atelier réunissant les hauts cadres de l'administration sur le programme d'investissements publics (PIP).

23. Son Excellence Monsieur le Président de la République a saisi cette occasion pour interpeller les ministres sur la nécessité de prendre des mesures diligentes pour améliorer l'exécution des dépenses d'investissements.

24. Enfin et dans le but de préparer le débat d'orientation budgétaire à l'assemblée nationale, le document de programmation budgétaire et économique pluriannuel 2022 – 2024 a été validé par le conseil des ministres.

25. A travers ce document qui prend appui sur les éléments précédemment présentés, le gouvernement réaffirme ainsi son attachement à une amélioration de la performance dans la gestion des finances publiques et à une gouvernance économique efficiente.

26. Le conseil a enfin écouté une communication sur le processus d'étude des projets de décret relatifs au transport des marchandises et des déchets dangereux ; présentée par le ministre de l'économie maritime, de la pêche et de la protection côtière.

27. Tenant compte de la nécessité de réglementer ces deux matières et dans le but de préserver les populations contre les impacts négatifs de la gestion des marchandises et des déchets dangereux, la communication visait à requérir l'autorisation du conseil afin de présenter les décrets relatifs à leur réglementation.

**IV. AU TITRE DES DIVERS**,

28. Le Ministre chargé de la santé a rendu compte au Conseil de l'organisation de la 71eme session du comité régional de l'organisation mondiale de la santé dans notre pays du 24 au 26 août 2021.

29. Cette réunion se tiendra en mode virtuel et rassemblera l'ensemble des ministres de la santé de 47 pays africains.

30. Le choix de notre pays est une reconnaissance de l'engagement du Togo à lutter efficacement contre l'ensemble des problématiques posées par ce secteur, notamment la gestion de la riposte contre la pandémie à la Covid-19.

**Fait à Lomé, le 11 août 2021**

**Le Conseil des Ministres**

communication@presidence.gouv.tg

## Dr Biram Thiam, SP du Conseil du dialogue social de l'UEMOA

# « Les négociations sont souvent faites dans la précipitation »

***Dans cet entretien, le Secrétaire permanent (SP) du Conseil du travail et du dialogue social de l'UEMOA, Dr Biram Thiam, analyse les différentes crises qui secouent les pays membres et présente des pistes de solutions pour les réduire au maximum. Il aborde aussi d'autres aspects, dont la notion de travail décent.***

**Sidwaya (S) : Présentez-nous le secrétariat permanent du Conseil du travail et du dialogue social…**

**Biram Thiam (B.T.) :** Le Conseil du travail et du dialogue social (CTDS) a été créé par acte additionnel 02/2009 en date du 17 mars 2009 par les chefs d'Etat et de gouvernement, pour susciter l'implication des partenaires sociaux et de la société dans le processus de constitution communautaire, à travers la poursuite et la mise en œuvre des objectifs sur le plan communautaire. Les chefs d'Etat lui ont assigné trois missions : étudier et apprécier toute question susceptible d'avoir un impact social dans l'Union, appuyer les processus de concertation et de consultation tripartite dans les pays membres et également appuyer le processus de la mise en place des cadres nationaux de dialogue social dans les pays membres de l'organisation.

**S : En quoi consiste l'action du CTDS ?**

**B.T. :** Au quotidien, nous travaillons en étroite collaboration avec l'Organisation internationale du travail (OIT), qui nous appuie dans nos travaux et nos réflexions. Dans ce cadre, ce que nous pouvons faire, c'est élaborer un certain nombre d'avis et de recommandations, formuler des recommandations à l'endroit des Etats, de la Commission, des organisations d'emploi et de travail sur les bonnes pratiques, les bonnes procédures et les bons procédés pour attirer les partenaires sociaux vers une forme de cohabitation basée sur la confiance, la compréhension, la concertation et la consultation en vue de jeter les bases d'une paix sociale durable. Tant qu'il y aura, l'activité économique, l'entreprise, il y aura un choc d'intérêts, et donc il y aura toujours grèves et conflits sociaux. La capacité des partenaires sociaux c'est d'être à mesure de prévenir ces conflits ou à défaut d'arriver à s'asseoir autour d'une table pour les résoudre lorsqu''ils éclatent. S : Les pays membres de l'UEMOA sont secoués par des crises sociales. Quels en sont les principales causes ? B.T. : Déjà on peut noter des demandes sociales insatisfaites. Il y a une absence de discipline dans la conduite et la mise en œuvre de la négociation collectives. Souvent, les négociations sont faites dans la précipitation et des accords signés dans le même esprit et il va de soi que l'application posera un certain nombre de problèmes. En l'occurrence, des avantages seront consentis sans réellement la conviction, qu'il faut. Les demandes sociales seront excessives et ne seront pas satisfaites. Du coup, nous ferons face à des vagues de revendications et de grèves qui perturbent l'activité économique et qui retardent aussi le développement, puisque la grève a des conséquences sur le plan social et sur le plan économique et financier.

**S : Quelle est la vision du CTDS pour réduire les conflits à leur proportion minimale au sein de l'UEMOA ?**

**B.T. :** La vision du CTDS est assez large. Pour réduire les conflits, il faut d'abord promouvoir le dialogue social et la négociation collective. Ensuite, il faut aller vers la tenue des organisations sociales pour avoir un dialogue social assaini, suffisamment représentatif et de qualité. Il faut aussi accompagner les partenaires sociaux dans le renforcement des capacités, pour qu'ils soient à même de discuter du droit et de parler des points de revendications en ayant l'argumentaire nécessaire. La formation est une activité importante que nous utilisons pour promouvoir la paix sociale et instaurer un dialogue social positif. En fait, un dialogue social positif avec des cadres de dialogue bien structurés permettent de régler d'importantes questions économiques et sociales, consolider la paix sociale et garantir une certaine productivité au niveau national. Et le CTDS s'investit dans ce chantier.

**S : Que renferme la notion de portabilité des droits sociaux ?**

**B.T. :** Le travailleur durant sa carrière est libre de bouger et d'occuper dans beaucoup de pays des emplois de manière successive. Dans le cadre de l'Union, l'article 91 du Traité stipule que la Commission de l'UEMOA doit prendre par voie de directive ou de règlement, les dispositions nécessaires pour garantir aux travailleurs migrants et à leurs familles, la jouissance effective des droits et prérogatives en matière de protection sociale, en fonction des emplois et en tenant compte des périodes d'emplois successifs occupés par les travailleurs dans les différents pays membres de l'Union. Lorsque le travailleur en activité est dans un pays, il contribue au financement à travers les cotisations, il est affilié à une organisation donnée et il constitue un certain nombre de droits que l'on appelle les droits acquis ou les droits en cours d'acquisition. Les droits en cours d'acquisition sont consolidés une fois que le travailleur a effectué sa période de stage qui donne droit à une pension. Dans certains pays par exemple, ça peut être 5 ans dans d'autres 10 ans ou encore calculé en termes de mois. S'il quitte ce pays, une fois à la retraite, il a droit à une pension. Par conséquent, s'il totalise des périodes similaires dans beaucoup de pays, à la retraite, on devrait être à mesure de lui porter sa pension dans le pays où il a décidé de résider. Mais la portabilité est confrontée à un certain nombre de contraintes, notamment la clause de résidence et la clause de nationalité qui font que certaines organisations refusent l'idée d'envoyer la pension à des citoyens qui ne se trouvent pas sur le territoire national. Mais ce verrou a été surmonté à travers deux instruments qui ont été adoptés. Il s'agit de la convention internationale de la CIPRES, une organisation interafricaine qui regroupe les institutions de prévoyance sociale des pays et qui compte aujourd'hui 16 Etats membres. Le second instrument est la convention générale de la sécurité sociale de la CEDEAO. Il faut maintenant aller vers la sensibilisation, à travers des études sur les conditions techniques pour mettre en application ces conventions et assurer la portabilité des droits. Nous pouvons commencer par des cercles concentriques. Les 8 pays membres de l'UEMOA qui ont l'avantage d'être des pays homogènes offrent beaucoup d'opportunités et de garanties pour expérimenter ces conventions et ainsi régler un problème fondamental fortement ressenti par les travailleurs.

**S : Globalement, quelle est la situation des travailleurs migrants par rapport à la problématique de la portabilité des droits ?**

**B.T. :** Les travailleurs migrants à la retraite sont contraints de rester dans le pays d'accueil pour continuer à bénéficier de la pension. Autrement, s'il rentre dans leurs pays et qu'il n'y a pas d'arrangement entre les institutions de prévoyance sur le plan bilatéral, malheureusement il ne peut pas bénéficier de la pension. Cette pratique est contraire au principe du travail décent. Pour promouvoir un travail décent, il faut un emploi rémunérateur et assurer la protection sociale. La protection sociale doit être mise en application pendant que le travailleur est en activité et également accompagner le travailleur jusqu'à sa retraite, y compris jusqu'à sa mort puisqu'il y a la pension de réversion susceptible d'être payée à ses veuves et à ses enfants orphelins. C'est donc un outil qui a toute sa place dans le processus d'intégration. Nous avons adopté un avis sur cette problématique, que nous avons transmis à la Commission. Fort heureusement, la Commission a pris conscience de l'importance de son contenu et a donné des instructions au département du développement humain pour que des dispositions soient prises dans le sens de progresser l'effectivité de la portabilité des droits des travailleurs migrants au niveau des pays membres de l'Union.

**S : Quelles précautions un travailleur doit prendre pour s'assurer de bénéficier d'une pension à sa retraite ?**

**B.T. :** C'est une très bonne chose de souligner cela, parce que les travailleurs durant leurs carrières oublient la question de la protection sociale. Il faut souvent se rapprocher de l'institution à laquelle on est affilié pour s'assurer que l'employeur verse régulièrement les cotisations et du niveau d'évolution de la pension. Au besoin, il peut demander des simulations sur le montant de la pension au temps T., la notion d'épargne si minime soit-elle doit être encouragée. Le salaire c'est vrai a une certaine régularité, mais il faut apprendre à mettre un peu d'argent de côté pour prévenir les cas non souhaités qui peuvent survenir et nécessitent une mobilisation de ressources y compris le recours à des emprunts. Par exemple, certains travailleurs ont perdu leur travail pour aller soutenir un enfant malade. D'autres doivent soutenir un enfant malade qui doit être évacué. Il faut donc penser à s'occuper de sa retraite dès le 1er jour de l'emploi et surveiller l'évolution de sa pension et se constituer une petite épargne. Au besoin, souscrire à une assurance retraite complémentaire.

**S : On parle de plus en plus de travail décent. Dites-nous quels sont les travailleurs les plus vulnérables ?**

**B.T. :** Les travailleurs qui sont dans l'économie informelle sont les plus vulnérables par rapport au travail décent, parce qu'il y a une non application du droit. On ne peut même pas parler de vide juridique, puisque cela voudrait dire qu'il n'y a pas de droit. Or pour les travailleurs qui sont dans l'économie informelle, il n'y a pas d'effort de régularisation et formalisation, sinon les conditions qui permettent de qualifier les relations dans le secteur informel de relation de travail existent. Vous avez un employeur, un travailleur et une prestation de travail et le paiement régulier d'un salaire. La question concerne les types de salaire payés aux travailleurs qui sont dans le secteur informel ? Généralement, ils sont supérieurs à ce que prévoient les conventions collectives. Les horaires de travail parfois dépassent les 40 heures par semaine, ce qui pose le problème de l'exploitation du travailleur. D'autres fois encore des travailleurs doivent faire face à la violence, ne serait-ce que par les mauvaises conditions de travail. La question du harcèlement sexuel reste aussi une menace à laquelle les travailleurs du secteur informel sont confrontés. Les travailleurs dans les maisons ou travailleurs domestiques sont véritablement très exploités par un certain nombre d'employeurs parce que le chef de famille qui a contracté avec un travailleur a le statut d'employeur.

En effet, est travailleur toute personne qui met son activité professionnelle sous l'autorité d'une autre personne physique ou morale, publique ou privée, moyennant rémunération. L'action de sensibilisation doit être importante pour prévenir, protéger, accompagner et promouvoir le travail décent en milieu rural dans les exploitations agricoles, dans les maisons, dans les ateliers, les rues avec les travailleurs de l'économie informelle mais aussi dans les entreprises bien structurées puis qu'il peut y avoir une certaine forme d'injustice qui frappe les travailleurs. L'employeur doit aussi être protégé dans la relation de travail. Si l'employeur a un certain nombre de prérogatives, il a un pouvoir disciplinaire, de direction et d'organisation. Le travailleur a un certain nombre d'obligations : exécution consciencieuse du travail, respect des conditions et des normes de sécurité en vigueur au sein de l'entreprise

***Interview réalisée par Nadège YE***

| BRVM 10 | 136,44 |
|---|---|
| Variation Jour | -0,26 % |
| Variation annuelle | 4,25 % |

BRVM
BOURSE REGIONALE DES VALEURS MOBILIERES
Afrique de l'Ouest

# BULLETIN OFFICIEL DE LA COTE

N° 152 — mardi 10 août 2021 — Site : www.brvm.org

| BRVM Composite | 168,92 |
|---|---|
| Variation Jour | -0,07 % |
| Variation annuelle | 16,20 % |

## Evolution des indices

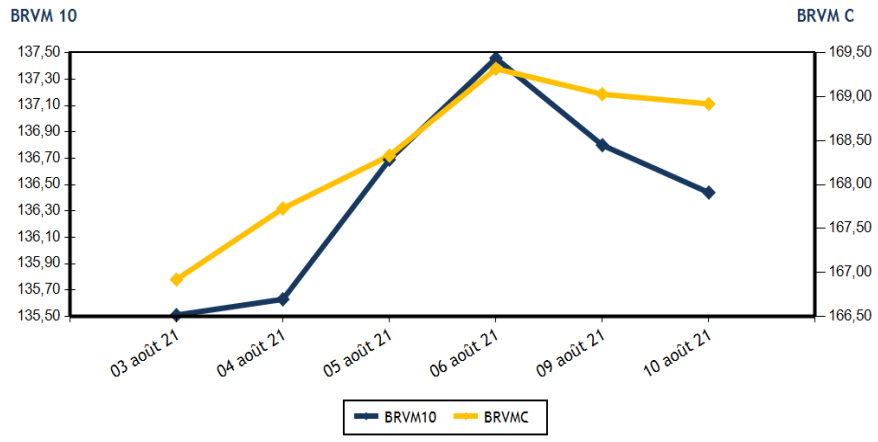


## Volumes et valeurs transigés

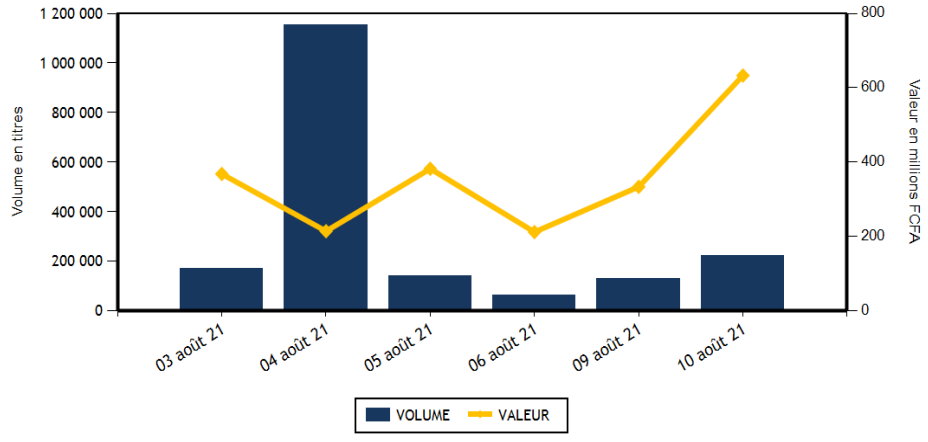


| Actions | Niveau | Evol. Jour |
|---|---|---|
| Capitalisation boursière (FCFA)(Actions & Droits) | 5 083 487 552 671 | -0,06 % |
| Volume échangé (Actions & Droits) | 190 447 | 48,21 % |
| Valeur transigée (FCFA) (Actions & Droits) | 299 196 470 | -4,40 % |
| Nombre de titres transigés | 43 | 2,38 % |
| Nombre de titres en hausse | 13 | 30,00 % |
| Nombre de titres en baisse | 16 | -5,88 % |
| Nombre de titres inchangés | 14 | -6,67 % |

| Obligations | Niveau | Evol. Jour |
|---|---|---|
| Capitalisation boursière (FCFA) | 6 767 910 743 186 | 0,04 % |
| Volume échangé | 33 394 | 1 521,07 % |
| Valeur transigée (FCFA) | 333 832 842 | 1 510,39 % |
| Nombre de titres transigés | 9 | 28,57 % |
| Nombre de titres en hausse | 2 | 0,00 % |
| Nombre de titres en baisse | 4 | 100,00 % |
| Nombre de titres inchangés | 3 | 0,00 % |

## PLUS FORTES HAUSSES

| Titres | Cours | Evol. Jour | Evol. annuelle |
|---|---|---|---|
| TOTAL SN (TTLS) | 1 800 | 5,57 % | 0,00 % |
| NEI-CEDA CI (NEIC) | 345 | 4,55 % | 50,00 % |
| CIE CI (CIEC) | 1 775 | 4,41 % | 18,33 % |
| BICI CI (BICC) | 5 995 | 4,26 % | -10,25 % |
| SOCIETE GENERALE COTE D'IVOIRE (SGBC) | 8 800 | 3,53 % | 8,71 % |

## PLUS FORTES BAISSES

| Titres | Cours | Evol. Jour | Evol. annuelle |
|---|---|---|---|
| SAFCA CI (SAFC) | 570 | -7,32 % | 103,57 % |
| AIR LIQUIDE CI (SIVC) | 450 | -3,23 % | 143,24 % |
| TRACTAFRIC MOTORS CI (PRSC) | 2 820 | -2,76 % | 28,47 % |
| BERNABE CI (BNBC) | 1 800 | -2,70 % | 200,00 % |
| BANK OF AFRICA BN (BOAB) | 4 000 | -2,44 % | 8,25 % |

## INDICES SECTORIELS

| Base = 100 au 14 juin 1999 | Nombre de sociétés | Valeur | Evol. Jour | Evol. annuelle | Volume | Valeur | PER moyen |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| BRVM - INDUSTRIE | 12 | 80,26 | 0,91 % | 121,41 % | 19 143 | 25 367 575 | 16,85 |
| BRVM - SERVICES PUBLICS | 4 | 442,85 | -1,11 % | 7,89 % | 14 945 | 78 802 000 | 7,61 |
| BRVM - FINANCES | 15 | 61,31 | 0,26 % | 2,20 % | 143 693 | 171 323 355 | 12,45 |
| BRVM - TRANSPORT | 2 | 462,23 | 2,92 % | 22,06 % | 2 653 | 5 032 900 | 7,69 |
| BRVM - AGRICULTURE | 5 | 172,64 | -0,05 % | 99,49 % | 4 618 | 9 898 380 | 11,40 |
| BRVM - DISTRIBUTION | 7 | 308,24 | 1,01 % | 36,13 % | 5 307 | 8 711 545 | 19,04 |
| BRVM - AUTRES SECTEURS | 1 | 857,55 | 0,00 % | 148,21 % | 88 | 60 715 | 4,03 |
| BRVM - PETITES CAPITALISATIONS | - | - | - | - | - | - | - |

| Indicateurs | 1er et 2è Comp. | BRVM PC |
|---|---|---|
| PER moyen du marché | 10,70 | |
| Taux de rendement moyen du marché | 7,54 | |
| Taux de rentabilité moyen du marché | 8,30 | |
| Nombre de sociétés cotées | 46 | |
| Nombre de lignes obligataires | 92 | |
| Volume moyen annuel par séance | 227 610,00 | |
| Valeur moyenne annuelle par séance | 1 269 207 393,19 | |

| Indicateurs | 1er et 2è Comp. | BRVM PC |
|---|---|---|
| Ratio moyen de liquidité | 1,73 | |
| Ratio moyen de satisfaction | 35,39 | |
| Ratio moyen de tendance | 2 040,57 | |
| Ratio moyen de couverture | 4,90 | |
| Taux de rotation moyen du marché | 0,02 | |
| Prime de risque du marché | 3,44 | |
| Nombre de SGI participantes | 27 | |

## Définitions

*Volume moyen annuel par séance* = *Volume annuel échangé / nombre de séances*
*Valeur moyenne annuelle par séance* = *Valeur annuelle échangée / nombre de séances*
*Ratio moyen de liquidité* = *Moyenne des ratios de liquidité (Titres échangés / Volume des ordres de vente)*
*Ratio moyen de satisfaction* = *Moyenne des ratios de satisfaction (Titres échangés / Volume des ordres d'achat)*
*Ratio moyen de tendance* = *Moyenne des ratios de tendance (Volume des ordres d'achat / Volume des ordres de vente)*
*Ratio moyen de couverture* = *Moyenne des ratios de couverture (Volume des ordres de vente / Volume des ordres d'achat)*

*Taux moyen de rotation* = *moyenne des taux de rotation des actions cotées (volume transigé/capi flottante)*
*PER moyen du marché* = *moyenne des PER des actions cotées ayant un PER positif*
*Taux de rendement moyen* = *moyenne des taux de rendement des actions cotées ayant distribué un dividende*
*Taux de rentabilité moyen* = *moyenne des taux de rentabilité des actions cotées*
*Prime de risque du marché* = *(1 / le PER moyen du marché) - le taux de référence actuel des emprunts d'Etat*

BENIN
Chambre de Commerce et d'Industrie du Bénin
Avenue Charles de Gaulle Cotonou
01 BP 2865 Cotonou
Tél. : (229) 21 31 21 26
Fax : (229) 21 31 20 77

BURKINA FASO
Chambre de Commerce et d'Industrie du Burkina Faso
01 BP 502 Ouagadougou 01
Tél. : (226) 25 30 87 73
Fax : (226) 25 30 87 19

CÔTE D'IVOIRE
Bourse Régionale des Valeurs Mobilières
Plateau, 18 Avenue Joseph Anoma
01 BP 3802 Abidjan 01
Tél. : (225) 20 31 55 50
Fax : (225) 20 32 47 77

GUINEE-BISSAU
Chambre de Commerce, d'Industrie, d'Agriculture et des Services de Guinée-Bissau,
Avenue Pansau Naisna
CP. 88 Bissau
Tél. : (245) 326 16 02 Fax : (245) 320 16 02

MALI
Immeuble SONAVIE, ACI 2000 Hamdallaye
B.P. E 1398 - Bamako
Tél. : (223) 44 90 18 10
Fax : (223) 44 90 18 11

NIGER
Chambre de Commerce, d'Industrie et d'Artisanat du Niger, Place de la concertation
BP 13 290 Niamey
Tél. : (227) 20 73 66 92
Fax : (227) 20 73 69 47

SENEGAL
7, rue Jean Mermoz
BP : 6956, Dakar - Plateau
Tél. : (221) 33 821 15 18
Fax : (221) 33 821 15 06

TOGO
4891, Boulevard G. GNASSINGBE Eyadema,
Immeuble SGI Togo
BP : 3262 Lomé
Tél. : (228) 22 61 23 16
Fax : (228) 22 26 23 41

BRVM - BOURSE REGIONALE DES VALEURS MOBILIERES
BRVM - Société Anonyme au capital de 3.062.040.000 CFA - RC : CI - ABJ - 1997 - B - 208435 - CC : 9819725 - E
Siège Social : Abidjan - CÔTE D'IVOIRE. Adresse : 18,Rue Joseph ANOMA (Rue des Banques) - Abidjan
Tél. : +225 20 32 66 85 / 86, Fax : +225 20 32 66 84, Mail : brvm@brvm.org, Site Web : www.brvm.org

## Réseaux sociaux

# TikTok devient l'appli la plus téléchargée au monde

***TikTok, l'application pour adolescents détenue par le groupe chinois ByteDance devance désormais Facebook en nombre de téléchargements mondiaux.***

TikTok a pris la place d'application mobile la plus téléchargée au monde en 2020, devant Facebook et ses messageries, un signe que la pandémie a amplifié le succès de la plateforme de vidéos légères au-delà de son public initial, les adolescents. Selon le cabinet spécialisé App Annie, l'appli détenue par le groupe chinois ByteDance est arrivée en tête des téléchargements l'année dernière, suivie par Facebook, WhatsApp, Instagram et Messenger, quatre services du géant californien des réseaux sociaux. Viennent ensuite Snapchat et Telegram. TikTok a passé des mois difficiles fin 2019, quand l'ex-président des États-Unis Donald Trump a tenté de la faire interdire via des décrets qui l'accusaient de servir à espionner les Américains pour le compte de Pékin. Mais cela n'a pas entamé sa popularité, qui a explosé

à la faveur des mesures de restrictions sanitaires et des confinements.

### Risques réels

En juin, Joe Biden a annoncé la révocation des décrets de son prédécesseur, tout en demandant à son administration d'enquêter sur les risques réels posés par les applications internet détenues par certaines puissances étrangères. La plateforme de vidéos rythmées, souvent musicales ou humoristiques, revendique pas loin de 700 millions d'utilisateurs mensuels dans le monde. Facebook garde une grande avance: plus de 3,5 milliards de personnes se servent d'au moins une de ses quatre plateformes (Facebook, Instagram, Messenger, WhatsApp) tous les mois. Mais Instagram et d'autres réseaux ont copié le format de vidéos courtes, avec des effets spéciaux faciles à utiliser, qui a fait le succès de TikTok.

***(AFP)***

## Suisse

# Le Covid devrait coûter 16,4 milliards à la Confédération en 2021

***Selon une première extrapolation, Berne s'attend pour 2021 à un déficit de financement record de 17,4 milliards de francs. Le déficit ordinaire sera lui, du coup, supérieur de 400 millions aux prévisions.***

La pandémie coûte cher à la Suisse. Selon la première extrapolation pour 2021 sur la base des chiffres disponibles fin juin, la Confédération s'attend à un déficit de financement record de 17,4 milliards de francs pour l'exercice en cours, fait-elle savoir mercredi, dans un communiqué. Ce déficit élevé est à nouveau imputable aux dépenses extraordinaires importantes, estimées actuellement à 16,4 milliards, requises pour endiguer la pandémie, explique-t-elle. Pour rappel, le Parlement a voté cette année 21 milliards de francs au titre de dépenses extraordinaires pour atténuer les conséquences du Covid. Les montants les plus élevés concernaient les mesures cantonales pour les cas de rigueur (8,2 milliards), les indemnités en cas de réduction de l'horaire de travail (6 milliards), les allocations pour perte de gains pour les indépendants (3,1 milliards) ainsi que la prise en charges de coûts liés aux tests de dépistage (2,5 milliards) et au matériel médical, vaccins compris (1,2 milliard). La Confédération s'attend donc à ce que ces montants

*• Pour rappel, le Parlement a voté cette année 21 milliards de francs au titre de dépenses extraordinaires pour atténuer les conséquences du Covid. Tages-Anzeiger*

ne soient pas tous dépensés puisque seuls 16,4 milliards seront effectivement utilisés.

### Déficit ordinaire plus important que prévu

Néanmoins la Confédération s'attend à un déficit de financement ordinaire de 2,4 milliards, soit supérieur de 400 millions au montant de 2 milliards prévu au budget. Elle précise toutefois que l'incertitude sur cette extrapolation est très élevée, car l'évolution de la pandémie et les dépenses qu'elle pourrait encore engendrer restent difficiles à évaluer. Par ailleurs, selon les estimations, les recettes ordinaires, principalement celles qui concernent l'impôt anticipé, vont rester inférieures de 1,3 milliard (-1,7%) au montant budgété. Selon toute vraisemblance, les entreprises verseront, comme en 2020, moins de dividendes en 2021, précise encore Berne. En revanche, la Confédération s'attend à 1,4 milliard de recettes supplémentaires au titre de l'impôt fédéral direct (+5,6%). «L'évolution favorable de ces recettes au cours du premier semestre montre que les entreprises qui contribuent le plus aux recettes de l'impôt sur le bénéfice ont moins souffert de la crise que prévu», explique le Conseil fédéral. Quant aux dépenses, elles devraient rester inférieures de 0,9 milliard aux prévisions du budget (-1,2%).

***(cht/comm)***

## Royaume-Uni

# Le pays risque bien de manquer de chauffeurs routiers

***Actuellement, le Royaume-Uni a besoin de 100'000 chauffeurs de poids lourds, à cause de la sortie de l'UE et du Covid. Les supermarchés pourraient en pâtir.***

Entre l'exode d'Européens avec le Brexit et le choc de la pandémie, le Royaume-Uni fait face à une pénurie inédite de chauffeurs routiers, menaçant pour de longs mois les livraisons, y compris dans les supermarchés. «Nous sommes en pleine tempête», s'inquiète Rob Hollyman, patron du transporteur North West Cargo. «Nous cherchons des chauffeurs dans nos trois dépôts à travers le pays.» Sa société, qui possède 160 camions et a besoin de 15 à 30 conducteurs, transporte toutes sortes de produits, sauf du frais, mais craint de n'avoir pas les bras suffisants pour répondre à la demande, alors même que l'activité économique repart au Royaume-Uni. L'association de transporteurs RHA (Road Haulage Association) estime le besoin actuel à environ 100'000 chauffeurs de camions. La profession compte au total près de 300'000 conducteurs, qu'ils soient britanniques ou étrangers.

### Pénurie de lait frais en vue

Signe des tensions, le géant danois du transport de produits laitiers Arla, qui fournit les grandes chaînes de supermarchés britanniques, a choisi de réduire ses livraisons. Il évoquait récemment, auprès de la BBC, une véritable «crise», qui prive certains consommateurs de lait frais. «Nous sommes

*• L'association de transporteurs RHA estime le besoin actuel à environ 100'000 chauffeurs de camions. AFP*

résignés à avoir des manques dans les rayons», prévenait, cette semaine, dans le quotidien «The Guardian», Shane Brennan, patron de la Fédération des entreprises de la chaîne du froid. «Il n'y a pas encore de pénuries dans les magasins, mais nous n'en sommes pas très loin», tempère auprès Alex Veitch, un responsable de l'Association des professionnels de la logistique, Logistics UK.

### Les chauffeurs d'Europe de l'Est ne sont pas revenus

Des facteurs temporaires jouent, comme les congés d'été ou la «pingdemic» (jeu de mot entre «notification» et «pandémie»), qui contraint des travailleurs à s'isoler, car identifiés comme cas contacts du virus par l'application du système de santé public. Mais les professionnels avertissent d'un problème plus profond, déclenché par la sortie de l'Union européenne du Royaume-Uni. «Beaucoup de chauffeurs des pays de l'Est sont rentrés en fin d'année dernière, pour voir comment le Brexit allait se passer. Certains ne sont pas revenus», se lamente Rob Hollyman, qui a perdu une douzaine de travailleurs pour cette raison.

### 50 ans de moyenne d'âge

Depuis longtemps, le secteur peine à attirer des jeunes, si bien que l'âge moyen des livreurs, avant la pandémie, était de 50 ans. Le manque de bras était alors «comblé par les Européens», souligne Alex Veitch. Sur les six premiers mois de 2020, 12'000 chauffeurs européens ont purement et simplement quitté le pays. Et embaucher des chauffeurs européens est désormais mission impossible. Les nouvelles règles migratoires post-Brexit réservent les visas de travail aux plus qualifiés, ce qui exclut les chauffeurs poids lourds.

***(AFP)***

## Protection des données

# Zoom paie 85 millions de dollars pour éviter des poursuites

***La plateforme Zoom qui a connu un franc succès durant la crise sanitaire a accepté de payer 85 millions de dollars pour éviter des poursuites en matière de protection de la vie privée.***

La plateforme américaine de conférence vidéo en ligne Zoom a accepté de payer 85 millions de dollars pour régler des poursuites en matière de protection de la vie privée, a annoncé le groupe dimanche. Alors que l'application de vidéoconférence s'est considérablement développée "pendant la pandémie de Covid-19", selon les documents de la plainte, Zoom affirmait offrir un service de crypté de bout en bout. Mais en mars 2020, plusieurs plaignants ont déposé une plainte en nom collectif devant un tribunal fédéral de Californie. Ils affirmaient que l'application "partageait les données de ses utilisateurs de façon inappropriée et sans leur consentement". Ils ont notamment

mis en avant le fait que Zoom a partagé leurs données avec des compagnies en utilisant des logiciels de tierces parties comme ceux de Facebook, LinkedIn Navigator ou Google.

### "Une douzaine de changements majeurs" pour renforcer la sécurité

L'accord à l'amiable, qui accorde 85 millions de dollars de dommages aux plaignants, doit encore être approuvé par la juge fédérale Lucy Koh à San Jose, en Californie. Zoom a aussi accepté d'entreprendre "une douzaine de changements majeurs dans ses pratiques afin de renforcer la sécurité des réunions (sur son application), la protection des données privées", affirme le protocole d'accord. Dans un email à l'AFP, un porte-parole de Zoom a déclaré: "la confidentialité et la sécurité de nos utilisateurs sont des priorités absolues pour Zoom, et nous prenons au sérieux la confiance que nos utilisateurs nous accordent". "Nous sommes fiers des progrès que nous avons réalisés sur notre plate-forme et sommes impatients de continuer à innover en mettant la confidentialité et la sécurité au premier plan", a ajouté le porte-parole.

***(Avec l'AFP)***

# Rendez-vous économiques

| EVENEMENTS | DATE | LIEUX | ORGANISATEURS/CONTACTS |
|---|---|---|---|
| Rdc Business Forum29 | 29 au 30 juillet 2021 | Kinshasa et en ligne | https://www.uneca.org/fr/events/central-africa/drc-business-forum |
| 4e Conférence mondiale sur le teck | Du 23 au 26 août 2021 | Accra, Ghana | www.worldteakconference2020.com infowtc2020@gmail.com |
| Benin Investment Forum | 26 au 27 août 2021 | Bénin | Néant |
| 4e Conférence mondiale sur le teck | 3 au 26 août 2021 | Accra (Ghana) | tetra@itto.int |
| Salon international de l'industrie et de l'industrie du futur | 7 au 10 septembre 2021 | France | global-industrie.com |
| RDC-Afrique Business Forum | 13 au 14 septembre 2021 | Kinshasa et Virtuel | https://www.uneca.org/fr/events/central-africa/drc-business-forum |
| Conférence internationale dédiée aux moyens de paiement et aux services financiers | 21 au 23 septembre 2021 | Amsterdam, Pays-Bas | europe.money2020.com |
| Forum politique de la société civile | 27 Septembre 2021 | Virtuel | civilsociety@worldbank.org |
| Quatrième édition du Forum pour la résilience en Afrique | 28 au 30 septembre 2021 | Virtuel | Néant |
| Les Rencontres Africa | 05 au 07 octobre 2021 | Lomé, Togo | https://rencontresafrica.org/ |
| Conférence économique africaine | 2 au 4 décembre 2021 | Cap Vert | https://www.africa.undp.org |

# *HOROSCOPE finance*

**Bélier** L'environnement astral vous réservera quelques perturbations financières au niveau du capital, d'un héritage, d'une succession. Les solutions seront très difficiles à trouver. Heureusement, vous saurez vous maintenir dans une objectivité raisonnable. Dans l'ensemble, la journée sera plutôt propice à une vie financière satisfaisante pour peu que vous fassiez des efforts d'économie.

**Taureau** Pluton devrait vous aider à nettement améliorer vos revenus, ou à réorganiser vos placements de manière à ce qu'ils soient plus rentables. Mais la Lune s'ingéniera au contraire à essayer de saper votre équilibre budgétaire et à faire jouer le sort contre vous. Difficile, dans ces conditions, de rester serein. Heureusement, la Lune ne va pas tarder à s'en aller.

**Gémeaux** Votre équilibre financier est très important pour vous. Vous tenez plus que d'autres à vous constituer un capital ou, tout au moins, à organiser votre budget sur des bases saines. Avec la présence de Pluton, vous aurez l'opportunité de faire fructifier vos biens. Vous aurez donc intérêt à chercher les placements ou achats les plus intéressants ainsi que les investissements les plus rentables.

**Cancer** La plupart d'entre vous peuvent s'attendre à une journée facile sur le plan financier. Vous n'aurez en principe aucune difficulté à équilibrer votre budget. Pourquoi ne pas profiter de cette stabilité pour voir à plus long terme ? Vous devriez en effet pouvoir vous organiser pour mettre de l'argent de côté. L'idéal serait d'ouvrir un plan d'épargne-logement. Vous pourrez aussi, si vous disposez déjà d'un petit capital, envisager de jouer en Bourse.

**Lion** Vous pourrez adopter une politique d'expansion sur le plan matériel. Le Soleil, bien aspecté, vous favorisera. Des transactions financières de grande envergure seront à envisager avec profit.

**Vierge** La journée sera très instable pour tout ce qui se rapporte à vos finances. Il vous faudra être extrêmement prudent. Les mouvements de fonds, de capitaux, les emprunts ou les prêts devront être étudiés très sérieusement, de préférence avec l'aide de spécialistes.

**Balance** Vous aurez les pieds sur terre et saurez, mieux que d'autres, de quel côté beurrer votre tartine. Cet aspect de Neptune affirmera votre sens des affaires, et bon nombre d'entre vous s'attacheront sérieusement à remplir leur bas de laine. Ce sera le moment de jouer en bourse : votre flair, secondé par un bon esprit de décision, vous promet des opérations juteuses.

**Scorpion** Voici probablement l'une des meilleures journées pour effectuer une transaction financière importante ou régler un épineux problème pécuniaire. La planète Mercure vous aidera à éviter de désagréables surprises.

**Sagittaire** Cette journée favorisera des achats intéressants ou un voyage de détente au loin. Les astres Mars et Pluton seront vos alliés, et vous mènerez une vie agréable en étant généreux avec ceux que vous aimez.

**Capricorne** Vous allez vous montrer très sélectif dans vos achats. Vous n'hésiterez pas à faire une dépense importante pour un très bel objet, même si cela doit vous amener à renoncer aux dépenses pour des petits riens qui font habituellement votre bonheur. Faites-vous plaisir en suivant votre penchant : "Hâtons-nous de succomber à la tentation, avant qu'elle ne s'éloigne" (Epicure).

**Verseau** Vous risquez de vous attirer de sérieuses complications si vous ne vous mettez pas à régler factures, contraventions éventuelles, impôts et dettes. Après ces démarches, vous vous sentirez soulagé d'un grand poids.

**Poissons** Saturne vous rendra perspicace et astucieux. Vous pourrez vous attaquer à des problèmes matériels délicats. Si vous avez un litige avec votre propriétaire, ou si vous ne parvenez pas à obtenir le remboursement de sommes qui vous sont dues, vous saurez vous y prendre et trouver une solution bonne à souhait.

L'économiste du Togo
Premier Quotidien Economique du Togo- REC N°0602/11/12/19/HAAC

*Journal spécialisé d'informations d'analyses et d'investigations économiques, financières et boursières*
Email : leconomistetogo@gmail.com
Site web: www.leconomistedutogo.com
REC N°0602/11/12/19/HAAC
Adresse: AGOE Route de la cour d'Appel ( derrière institut IPP)
Tél: 00228 97 25 84 84 Lomé, Togo

**Administrateur Général**
Léonard DOSSOU
**Administrateur délégué**
Anicet Carlos Oké
**Directeur de publication**
Komlan KPATIDE
00228 90 05 05 08
**Rédacteur en chef**
Joël YANCLO
00228 97 78 79 07
**Chef d'édition**
Yves K.ADJANOUVI
**Rédacteurs**
Nicole ESSO
Kodji GATOR JOE
Vivien ATAKPABEM
Junior OREDOLA
Bernard D. AFAWOUBO
**Direction commerciale**
Madjé Wellda AKUE
00228 97 25 84 84
**Correcteur**
Michel Yao AYEVA
**Graphiste**
Gisèle NOUDAÏKPON
**Imprimerie**
J.C. Inter press
**Tirage: 5000**

**BOURSE REGIONALE DES VALEURS MOBILIERES S.A.**

Siège social : 18, Avenue Joseph Anoma, Plateau – 01 BP 3802 Abidjan
Tél. : +225 20 326 685 / +225 20 326 685 Fax : +225 20 326 684
E-mail : brvm@brvm.org Site web : www.brvm.org

# AVIS N°154 – 2021 / BRVM / DG

---

## TRESOR PUBLIC DU BURKINA FASO

---

## Emprunt obligataire "TPBF 6,50 % 2021 - 2031"

### PREMIERE COTATION

---

Dans le but de mobiliser des ressources destinées au financement des projets porteurs de croissance inscrits dans le Plan National de Développement Economique et Social (PNDES), l'Etat du Burkina Faso, à travers la Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique (DGTCP), a émis un emprunt obligataire intitulé "TPBF 6,50 % 2021 - 2031".

La diffusion des titres "TPBF 6,50 % 2021 - 2031" dans le public au prix de 10 000 FCFA par obligation a eu lieu du 24 au 28 juin 2021 inclus.

A l'issue de cette opération, 16 500 000 obligations "TPBF 6,50 % 2021 - 2031" ont été souscrites sur le Marché Financier Régional de l'UEMOA, pour un montant total de 165 000 000 000 FCFA.

La date de jouissance desdites obligations est le **06 juillet 2021.**

Afin de permettre les échanges des titres sur le Marché Financier Régional, la Bourse Régionale des Valeurs Mobilières (BRVM) porte à la connaissance du public et des intervenants du marché que la première cotation de l'Emprunt "**TPBF 6,50 % 2021 - 2031**", admis au Compartiment des obligations de la BRVM, aura lieu le **jeudi 12 août 2021.**

La procédure d'introduction retenue pour la première journée de cotation est la **procédure ordinaire** avec un cours de référence fixé à 10 000 FCFA.

Le premier cours de négociation sera déterminé par la confrontation des ordres d'achat et de vente.

Le symbole adopté pour le titre est **"TPBF.O13"**.

La Société de Gestion et d'Intermédiation (SGI) SOCIETE BURKINABE D'INTERMEDIATION FINANCIERE (SBIF), est responsable de l'introduction en bourse de l'emprunt obligataire "TPBF 6,50 % 2020 - 2028".

Les investisseurs qui désirent consulter la note d'information ou obtenir plus d'informations concernant cette émission obligataire, sont priés de communiquer avec la Société de Gestion et d'Intermédiation (SGI) SOCIETE BURKINABE D'INTERMEDIATION FINANCIERE (SBIF) : 01 BP 5394 Ouagadougou 01 ; Tél : (226) 25 33 04 91 / 92 ; Fax : (226) 25 33 04 90 ; e-mail : sbif@fasonet.bf; ou toute autre SGI installée dans les pays de l'UEMOA.

Pour toute information complémentaire concernant cet avis, veuillez contacter la BRVM à son siège ou les Antennes Nationales de Bourse établies dans chacun des pays de l'UEMOA.

Fait à Abidjan, le 27 juillet 2021

**Le Directeur Général**

**Dr. Edoh Kossi AMENOUNVE**

Agro-industrie

# Togo, terre des investissements

***Deux plateformes numériques ont été lancées en début de semaine à Lomé par le ministère togolais en charge de la promotion de l'investissement pour attirer plus d'investisseurs étrangers. Il s'agit de www.investirautogo.tg, un portail de l'investissement doté d'un guichet unique numérique et d'un site web dédié à la promotion de l'investissement www.apizf.tg.***

Les deux plateformes sont des outils qui s'inscrivent dans la droite ligne de la stratégie de promotion des investissements du ministère de la promotion des investissements et de la zone franche. Selon le coordinateur de ces plateformes, 'Investir au Togo' est un ensemble de procédures documentées sur toutes les démarches liées à l'investissement au Togo. Sur cette plateforme, les investisseurs peuvent facilement se repérer en ce qui concerne la constitution d'un document dont l'agrément ou la procédure zone franche ou encore le code des investissements. "Cette plateforme permet de documenter les procédures de l'Agence de promotion des investissements de la zone franche (APIZF). Elle a en perspective de mettre en place le guichet unique de l'investissement avec lequel les investisseurs étrangers peuvent facilement obtenir des agréments en ligne", renseigne Maurice Potcho, Coordonnateur des deux plateformes. La deuxième plateforme 'apizf' est un site Internet propre à l'Agence

● *Rose Kayi Mivedor veut attirer plus d'investisseurs étrangers (image AGD/S.A)*

de promotion des investissements sur laquelle sont détaillées toutes les conditions d'éligibilité au code des investissements comme la zone franche. Elle fournit des informations en termes d'avantages fiscaux et douaniers que l'Etat a mis en place pour attirer les investisseurs. Elle détaille également les opportunités d'investissements dans les secteurs clés dans le pays dont l'agriculture ; les petites et moyennes entreprises et industries ; l'économie etc. A en croire le ministre de la promotion de l'investissement, ces deux plateformes sont une opportunité pour les investisseurs qui s'installent dans le domaine de l'agro-industrie et l'agroalimentaire. "Elles permettent aux investisseurs de savoir qu'il y a des filières dont les spéculations sont encouragées et les dispositions que le pays est en train de prendre pour valoriser ces secteurs", fait savoir Rose Kayi Mivedor, ministre de la promotion de l'investissement. Les deux plateformes sont une vitrine du Togo à l'extérieur. Elles entendent édifier et attirer les investisseurs sur les opportunités d'affaires au Togo afin de promouvoir le développement économique du pays.

***Avec agridigitale.net***

Chelsea

# Romelu Lukaku a une revanche à prendre

***Bientôt de retour à Chelsea, 7 ans après avoir quitté le club par la petite porte et sous une forme insensibilité, Romelu Lukaku fait un come-back remarqué en devenant l'un des joueurs les plus chers de l'histoire. Devenu un cador à son poste, le Belge espère bien effacer son premier passage raté et enfin remporter les titres qu'il manque à son palmarès.***

Tout le monde ne connaît pas la crise. Pendant que le PSG s'offre un mercato XXL avec l'arrivée de Lionel Messi entre autres, et que les deux clubs Manchester recrutent à prix d'or des joueurs comme Jack Grealish et Jadon Sancho, Chelsea n'est pas en reste. Romelu Lukaku (28 ans) s'apprête à faire son retour à Londres où il a déjà passé quelques années plus jeune. Acheté pour environ 115 M€, il va quasiment égaler le transfert record pour une écurie anglaise, Grealish ayant été acheté par les Citizens la semaine dernière contre 117 M€. Le Belge va lui devenir le joueur le plus cher de l'histoire en transferts cumulés avec 327 M€. En 2011, les Blues avaient déjà récupéré l'attaquant, alors âgé de 18 ans seulement. À cette époque, Lukaku affolait déjà les compteurs avec Anderlecht et battait toutes les statistiques de précocité. Les plus grands clubs d'Europe tentent de se l'arracher depuis plusieurs mois déjà. Il opte pour le choix du cœur et file à Chelsea contre 15 M€. «C'est un rêve devenu réalité, déclare-t-il alors. Je rêve de jouer ici depuis l'âge de 10 ans, pensant serrer la main de joueurs comme John Terry et Frank Lampard et Didier Drogba. C'est incroyable d'arriver ici dans un grand club avec de grandes ambitions. C'était tout ce que je recherchais.»

Romelu Lukaku a déjà évolué à Chelsea entre 2011 et 2014 ©Ma

### Trop jeune et trop tendre pour s'émanciper à Chelsea

Arrivé plein d'espoir et d'ambition, Lukaku va vite déchanter. Dans cet effectif de stars (Cech, Terry, Cole, Lampard, Drogba et même Torres à partir de janvier), le jeune belge a dû mal à se faire sa place. La concurrence est rude et il vit sa première expérience loin de chez lui. Il ne participe qu'à six bouts de matches en Premier League et se contente de petites miettes en coupes nationales, ne trouvant pas une seule fois le chemin du but. En plus de ça, les rapports avec André Villas-Boas sont délicats dès le début. Le Portugais l'écarte même de la liste pour la Ligue des Champions. C'est depuis sa télévision qu'il regarde la victoire des siens en C1 face au Bayern, et en conserve un goût particulièrement amer. «Cette victoire a été ce dont j'ai toujours rêvé. Vous avez envie de fêter ça avec l'équipe. C'est bien pour un jeune de 19 ans. Je suis heureux pour tout le club, mais un homme qui m'a beaucoup pris : l'ancien entraîneur (Villas-Boas). Je ne lui pardonnerai jamais. Je n'ai pas touché ce trophée parce que je ne l'ai pas gagné. Si je ne contribue pas à faire quelque chose, ce n'est pas mon trophée», rappelait Romelu Lukaku en mai 2020, alors joueur de l'Inter.

### Des prêts pour grandir

Villas-Boas non plus ne parviendra pas à faire son trou à Londres. Après une série de mauvais résultats, une piteuse 5e place en Premier League et au bord de l'élimination en 8e de Ligue des Champions après une défaite 3-1 à Naples, le technicien est remplacé en mars par Roberto Di Matteo. C'est l'Italien qui mènera les Blues à la victoire à Munich, mais toujours sans Lukaku qu'il fait encore moins jouer que son prédécesseur. À la fin de la saison, l'attaquant n'a disputé que 12 matches toutes compétitions confondues pour 4 titularisations, et n'a jamais marqué. Sans doute trop tendre, on l'envoie faire ses gammes ailleurs sous forme de prêt. Direction West Bromwich d'abord. Dans cette équipe qui vise le maintien avant tout, il prend de l'épaisseur et devient plus consistant. Auteur d'une saison intéressante conclue par un triplé retentissant contre Manchester United (5-5), Lukaku termine avec 17 buts au compteur en championnat. Un total encore jamais atteint par un joueur des Baggies. C'est en confiance qu'il fait son retour chez les Blues. Sa pré-saison est d'ailleurs intéressante seulement José Mourinho et le board décident d'empiler les attaquants entre Torres, Ba et même Eto'o, arrivé en fin de mercato. 4e choix du Special One, celui qui porte alors des tresses sur la tête est à nouveau prêté le dernier jour du mercato, direction Everton cette fois.

***Avec footmercato.net***

Championnat féminin

# Esther Gabiam vise le titre pour son club Apashe FC

***La présidente du club féminin Apashe FC d'Anfoin se prononce sur la nouvelle saison qui s'est ouverte ce mardi 10 août 2021 par le championnat national de football de première division.***

La député Esther Gabiam est ravie que les joueuses retrouvent les chemins des pelouses à travers la reprise du championnat. « C'est avant tout un réel plaisir pour nous, les acteurs du football féminin, mais surtout pour les joueuses, de retrouver la compétition après un peu plus de deux (02) ans de pause », déclare-t-elle, ajoutant que « le ballon pourra donc à nouveau rouler aux pieds de nos filles qui n'attendent que ce moment. Elles ont passé du temps à la maison, mais certaines ont quand même travaillé afin de maintenir la forme ». Tout en remerciant tous ceux qui ont œuvré pour que le football féminin reprenne au Togo, celle qui est également active dans les œuvres sociales et dans la promotion féminine annonce que l'équipe qu'elle préside s'est bien préparée. « … Les filles sont constamment en séances d'entraînement », laisse-t-elle entendre. Pour elle, l'objectif est qu'Apashe FC soit champion ou à défaut fasse partie du « trio de tête ». Son club entre en lice ce mercredi 11 août 2021 au stade omnisports de Lomé. Son adversaire s'appelle Tempête FC.

***Avec icilome.com***

## Baromètres Togo

| **Référentiel** | |
|---|---|
| **Valeur** | **Sources** |
| Superficie : 56 600 km² | Populationdata |
| Population : 7 889 094 habitants (2018) | Banque mondiale |
| Croissance démographique : 2,42 % / an | Populationdata |
| Taux de natalité : 33,30 ‰ (2017) | Populationdata |
| Taux de mortalité : 6,90 ‰ (2017) | Populationdata |
| Espérance de vie : 65,00 ans (2016) | Populationdata |
| Déficit budgétaire : 2,1% (2017) | BAD |
| Smig : 35 000 FCFA (2012) | CCI |
| Effectif des Agents de l'Etat : 44 504 (2015) | Fonctionpublique |
| Risque pays (Coface) : C | COFACE |
| Taux de scolarisation : 83% | INSEED |

| | |
|---|---|
| Pays frontaliers : Ghana, Bénin, Burkina Faso | |
| Indice de fécondité : 4,38 enfants / femme (2017) | Populationdata |

| **Chiffres clés** | |
|---|---|
| **Valeur** | **Sources** |
| Taux de croissance : 5,1 (2019) | CNC |
| Pib/hbt : 672 Dollars US | populationdata |
| Taux d'inflation : 1,7 (2019) | CNC |
| Balance commerciale : 373.810 millions (2017) | BCEAO |
| Dette publique : 72% du Pib (2018) | FMI |
| Taux de chômage : 3,4% (2015) | PNUD |
| Budget national : 1.461,0 milliards F CFA (2019) | MEF |
| Notation financière : « B » (Mai 2019) | Standard & Poor's |
| IDH : 0,503 / 1 (2017) | Populationdata |

EXPOSITION UNIVERSELLE | DUBAI 2020
" CONNECTER LES ESPRITS, CONSTRUIRE LE FUTUR "
On y va!
LE TOGO
EN ROUTE POUR
DUBAI 2020
Plus d'informations sur
togoexpo.tg
TECHNOLOGIE ET INNOVATION · AFFAIRES, COMMERCE ET INVESTISSEMENTS · ARTS ET CULTURE · DURABILITÉ · ÉDUCATION · VOYAGE ET TOURISME · ARCHITECTURE, DESIGN ET CONSTRUCTION
EXPO 2020 DUBAI UAE
TOGO EXPO 2020 DUBAI
www.togoexpo.tg | +228 90 04 92 66 / 99 98 41 97